

**FICHE D'INSCRIPTION
FORMATION D'ENTRAINEUR DE CLUB**

COMMISSION REGIONALE D'ENSEIGNEMENT

A retourner, pour le **14 octobre 2006** à :

M. Jean-Louis MAUREL
Président commission régionale d'enseignement (CRE).
12 Allée Roseraie, Clos Vaumont
37550 SAINT AVERTIN
Tél : 02 47 27 52 39 jeanlouis.maurel@wanadoo.fr

NOM : Prénom :

Date de naissance : N° de licence :

Adresse :

Téléphone :

Candidat à la formation *d'entraîneur de club* certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus. Je m'engage à suivre la formation dans son intégralité (dates au verso) et suis informé(e) qu'en cas d'abandon, pour quelque motif que ce soit, je ne pourrai prétendre à aucun remboursement.

Pour mener à bien cette formation, je m'engage à suivre les archers dont les noms suivent :

-
-
-

L'entraînement commun se déroulera :

Lieu : Jour et horaire :

Je soussigné :

Président du club de :

Soutiens la candidature de
club.

à cette formation d'entraîneur de

Signature du candidat

Signature du Président



**LIGUE DU CENTRE
TIR A L'ARC**

FORMATION

ENTRAINEUR DE CLUB 2006

La Formation d'entraîneur de club :

Cette formation est indispensable à tout club qui prétend favoriser l'augmentation du niveau de performance de ses adhérents (compétiteurs ou non).

Elle répond aux besoins de nombreux clubs, souhaitant fournir un encadrement individualisé aux tireurs.

Rôle de l'entraîneur de club :

Etre capable :

- De préparer les tireurs dans le but d'atteindre leurs premiers objectifs compétitifs.
- D'entraîner des archers non compétiteurs afin de les faire progresser.

Programme de la formation

► La notion d'objectifs

Etre capable de définir des objectifs pédagogiques en rapport avec son public :

- ⇒ Les notions de performance et de compétitivité
- ⇒ La notion et définition d'objectifs
- ⇒ La planification sportive
- ⇒ Les spécialités et les concours (officiels ou non).

► La stratégie de tir

Etre capable de définir la stratégie de tir des archers en recherche de performance

- ⇒ Connaissances techniques nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de tir.
- ⇒ Les exercices spécifiques de travail technique.

► La stratégie d'entraînement

Etre capable de définir la stratégie d'entraînement des archers afin d'élever leur niveau de performance.

- ⇒ Les principes de la planification des entraînements et des compétitions.

► Stratégie de compétition

Etre capable de définir la stratégie de compétition des archers.

- ⇒ La gestion de l'échauffement
- ⇒ Les attitudes mentales face à la compétition
- ⇒ Le matériel (proportions de réglage, préparation..)
- ⇒ Connaissances du déroulement des compétitions.

Etre capable d'adapter ses projets et ses interventions quelque soit l'âge, la motivation et la spécialité de tir pratiquée :

- ⇒ Le rôle de soutien et accompagnement.
- ⇒ Le rôle de conseiller technique.

Planning de la formation :

L'organisation permet un travail en **alternance entre la théorie et la pratique**. Chaque stagiaire aura en charge deux jeunes durant la semaine pour un entraînement par jour.

Conditions d'accès à la formation:

La ligue du Centre organise une formation d'entraîneur de tir à l'arc accessible aux conditions ci-dessous :

- Etre licencié FFTA depuis deux ans révolus (pouvoir présenter trois licences).

Conditions pour se présenter à l'examen :

- Avoir 18 ans à la date de l'examen.
- Justifier d'un vécu et d'une implication dans le milieu fédéral au travers de la participation à au moins une compétition de parcours et une compétition sur cible anglaise inscrites au calendrier de la FFTA. Les archers pouvant bénéficier d'une licence handisport sont dispensés de la participation à la spécialité de parcours.
- Justifier d'une participation à la formation.
- Justifier d'un score en compétition inscrite au calendrier de la FFTA par la fourniture des résultats officiels de la compétition. Ce score réalisé dans une spécialité sportive (FITA, Salle, Campagne, Fédéral et Nature) servira pour l'attribution d'une note.
- Signature d'une convention entre le club et la ligue précisant les conditions dans lesquels le candidats entraînera des archers.

L'examen :

Epreuve pédagogique : (coef 2)

Consiste à encadrer et suivre son groupe lors d'une compétition officielle définie par les formateurs (championnat de ligue fédéral par ex.). A l'issue de celle-ci le candidat aura un entretien avec le jury.

Epreuve écrite 1h 30 : (coef 1)

En deux parties, une comprenant une ou deux questions ouvertes sur l'entraînement (pédagogique) et une seconde sous forme de QCM de 10 questions traitant de réglementation et d'institution.

Epreuve orale : (coef 1)

Entretien autour d'un projet d'entraînement composé par le candidat.

Epreuve pratique : (coef 1)

D'après une performance réalisée en compétition dans les disciplines suivantes : salle, FITA, campagne, fédéral ou nature (en arc libre). Un barème édité par la FFTA permettra de déterminer la note technique.

Lieu et dates de la formation :

Formation à Tours du **25 (9h30) au 29 (17h) octobre 2006.**

Date limite d'inscription : 14 octobre 2006.

Coût : 130 euros de frais pédagogiques

Les chèques, à joindre à l'inscription, sont à libeller à l'ordre de la ligue du Centre de tir à l'arc.

Hébergement*: Ceux qui souhaitent être hébergés doivent contacter le président de la CRE. L'hébergement est sur place au CTRO.

Encadrement Le stage sera encadré par l'Equipe Technique Régionale. (E.T.R.).